

ROULLET - ST-ESTEPHE

Numéro 111 - Mars 2024

FLASH INFOS MUNICIPALES



► INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Petite Section (PS) et Cours Préparatoire (CP) :

Les inscriptions scolaires pour la rentrée scolaire 2024-2025 débuteront le **18 mars 2024** uniquement sur rendez-vous auprès de M^{me} Nathalie Pommier – Tél. : **05 45 66 67 63**.

Les pièces à fournir pour l'inscription sont :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

► ÉLECTIONS EUROPÉENNES : DIMANCHE 9 JUIN 2024

Inscriptions sur les listes électorales : Quelle est la date limite d'inscription ?

-> **Vous êtes citoyen français ou européen votant en France :**

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le **vendredi 3 mai 2024** auprès de votre mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne).

-> **Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger :**

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales consulaires auprès de l'ambassade ou du consulat français de votre pays de résidence avant le vendredi 3 mai 2024.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter.

Comment et quand donner procuration ?

Dans l'année précédant le scrutin, l'électeur peut donner procuration à tout moment, de deux façons :

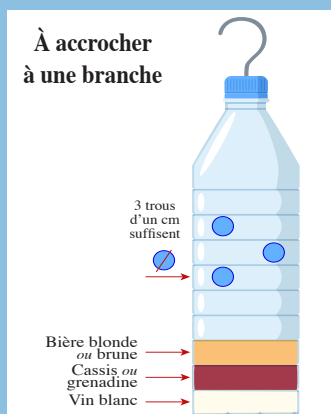
- **en faisant une demande en ligne** sur le site : Maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre procuration en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.
- **en faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place.

Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

En cas de demande tardive, compte tenu des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie de votre procuration, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place. Une procuration reçue trop tardivement pour un premier tour pourra néanmoins, en fonction de la date de validité choisie, être utilisée pour l'éventuel second tour.



1 SEUL TOUR !



► FRELONS ASIATIQUES : PIÉGEAGE DES REINES

Dès mars/avril, il est temps de piéger les reines à leur sortie d'hibernation.

L'objectif du piégeage du frelon asiatique est clair : **tuer les reines fondatrices** qui sortent alors de leur cachette pour fonder de nouvelles colonies et ainsi préserver les abeilles.

Divers pièges sont disponibles dans le commerce mais il vous est possible d'en fabriquer un vous-même avec une bouteille plastique (3 trous de la taille du corps du frelon : 1 cm maxi). Mélange appât : 1/3 bière blonde ou brune, 1/3 vin blanc à ne pas oublier car le vin blanc repousse les abeilles, 1/3 sirop grenadine ou cassis. 100 ml de chaque suffisent - Changer le mélange régulièrement (ne pas attendre que le culot soit sec).



**FACE AUX VIRUS DE L'HIVER ET DU COVID,
RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRE.**





► PERMANENCES des élus :

À Saint-Estèphe : vendredi 1er Mars 2024 : Marielle VICARD - 18h00-19h00

À Roulet : le samedi matin de 10h00 à 12h00 à la Mairie

Samedi 02 Mars 2024 : Gérard ROY Maire

Samedi 16 Mars 2024 : Emmanuel PICHON (Commerce - Artisanat)

► CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 12 Mars 2024 à 18h30 à la Salle du Conseil (ouvert au public).

► PERMANENCE du CONCILIATEUR de JUSTICE : Jeudi 14 Mars 2024.

Monsieur Philippe PECHON recevra les administrés tous les 2^{èmes} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h, uniquement sur RDV par mail, à l'adresse suivante : philippe.pechon@conciliateurdejustice.fr

► BIBLIOTHÈQUE :

Rappel de nos horaires : Mercredi : 15h30 à 17h30 - Vendredi : 17h à 18h30 - Samedi : 10h à 12h.

Ouverte à tous – Inscription GRATUITE.

► MBA MUTUELLE : CALENDRIER DES PERMANENCES POUR L'ANNÉE 2024

A la Maison pour tous de Roulet (Journées complètes)

Les lundis **04 et 18 mars**, les lundis **08 et 22 avril**, le lundi **06 mai**, les lundis **03 et 17 juin**, les lundis **01, 15 et 29 juillet** - **Pas de Permanence en août** - les lundis **09 et 23 septembre**, les lundis **07 et 21 octobre**, les lundis **04 et 25 novembre**, les lundis **09 et 23 décembre**.

Contact : M^{me} Jousseume : **06 73 89 24 36** ou **05 45 90 15 50**.

► AXA : « Assurance santé pour votre commune » - Les avantages de l'offre AXA :

1/ une complémentaire modulable selon vos besoins. - 2/ un tarif avantageux négocié pour les habitants de la commune.

3/ une offre simple et accessible à tous, sans questionnaire médical. - 4/ un accompagnement proche de chez vous.

Personne référente sur la commune : Aurélié GUILBERT - Tél. : **06 38 16 76 12**.

► BILAN du TÉLÉTHON 2023

La somme totale récoltée à Roulet-Saint-Estèphe, tenant compte des derniers dons, a été de : **4 601,71 € intégralement reversée à l'AFM Téléthon**, pour la recherche médicale et l'innovation, les soins aux malades, l'aide aux familles dans leur quotidien et les soignants. **Soyez-en sincèrement remerciés.**

A NOTER dans vos AGENDAS : DATE du TÉLÉTHON 2024 : 29 et 30 Novembre 2024.

► DATES À RETENIR :

- **Samedi 02 Mars 2024** : **LOTO de l'APE** (Association des Parents d'Elèves) de RouletSE, à la salle des fêtes, à 20h (ouverture des portes : 19h).
- **Samedi 9 Mars** : **SORTIE NATURE « Cagouilles à tous les étages »** à 14h30, sur les Chaumes du Vignac, par le Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine. **GRATUIT**. RDV Parking des Beaudries.
Inscription conseillée : **Cécile Tartare** : c.tartare@cen-na.org *Prévoir chaussures de randonnée et tenue suivant météo.*
- **Dimanche 10 Mars 2024** : **CONCOURS d'ATTELAGE** par Rouler à cheval, sur la plaine des Glamots.
- **Dimanche 10 Mars 2024** : **THÉ DANSANT** par le comité des fêtes, à la salle des fêtes, dès 14h, animé par l'orchestre **Mickael PIGEAT**. **Entrée 11 €** - Une pâtisserie offerte – Tombola (Jambon et autres beaux lots).
- **Samedi 16 Mars 2024** : **SOIRÉE DANSANTE «SAINT-PATRICK»** par le comité des fêtes, à la salle des fêtes, à 19h30, animée par DJ Patou. **Entrée 5 €** (gratuit -12 ans) - Bières artisanales – Assiettes charcuterie/fromages.
Renseignements et réservations : **07 56 13 77 10**.
- **Samedi 23 Mars et Dimanche 24 Mars 2024** : **FOIRE AUX CHOCOLATS et DOUCEURS RÉGIONALES, VINS, FROMAGES, ARTISANAT d'ART, BRIC À BRAC le samedi**, par le Tennis Club de Roulet, salle des Sports aux Glamots, Espace JP Kerjean. **ENTRÉE GRATUITE**. *Pour le bric à brac, 2 € le mètre, pas d'inscription.*
- **Samedi 30 Mars 2024** : **CONCOURS DE BELOTE ouvert à tous**, par l'Amicale des chasseurs et propriétaires de Roulet-Saint-Estèphe, à 14h à la salle des fêtes de Roulet (inscriptions sur place dès 13h00 = **10 €**).
Un lot à chaque participant.



FACEBOOK Ville de Roulet

La seule page Facebook officielle de la commune de Roulet-St-Estèphe
N'hésitez pas à consulter et à vous abonner à la page Facebook de la ville !

